

DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

100%

GAGNANT!\*

PROFITEZ DE L'OFFRE SUR

[maButagaz.fr](http://maButagaz.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

\*100% gagnant: tirage au sort avec un remboursement minimum de 10% jusqu'à 100% du prix des deux charges de gaz.

\*\*Jeu par tirage au sort avec obligation d'achat, valable du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2019 dans les magasins et distributeurs automatiques participants, pour tout achat de 2 charges de gaz Butagaz (hors Propane 35 kg), conditionné à inscription et participation complètes et valides sur [maButagaz.fr](http://maButagaz.fr). 3 tirages au sort auront lieu: une seule participation pourra se faire sur les 3 tirages et la participation se fera uniquement sur les participants conformes. Le pourcentage de remboursement pourra varier de minimum 10% à 100% du prix TTC des deux charges de gaz et sera attribué par tirage au sort. Limité à 1 participation par personne physique particulier et par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC) en France métropolitaine. Non-cumulable avec d'autres promotions en cours. Répartition des pourcentages de remboursement (dotations) et modalités sur [maButagaz.fr](http://maButagaz.fr). Ne jamais laisser sur la voie publique une bouteille de gaz pleine ou vide. Restituez toujours une bouteille à un revendeur agréé. Butagaz SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail - 92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre - Réf.: BTZ24-TFHIVER-1119.

Pour l'achat de  
2 charges de gaz:  
JUSQU'À

100%  
REMBOURSÉ\*\*

